

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 AU MARCHE 2023017 RELATIF A L'HEBERGEMENT, L'EXPLOITATION ET AU SUPPORT DE LA SOLUTION APPLICATIVE SYRTIS EN MODE SAAS DÉCISION N° DM-23-132 EN DATE DU 16 MARS 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n° DM-23-078 relative au marché à l'hébergement, l'exploitation et au support de la solution applicative SYRTIS;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT les contraintes et disponibilités du personnel de la médiathèque qui ont été évoquées lors de la réunion de lancement du 10 février 2023;

CONSIDÉRANT la nécessite de décaler la date de livraison de plusieurs semaines;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société TECH'Advantage, sise, 232 avenue Napoléon Bonaparte – 92500 RUEIL-MALMAISON, représentée par Madame Carole CHAPPEY, en qualité de Président Directeur Général, l'avenant 1 du marché n°2023017 relatif à l'hébergement, l'exploitation et au support de la solution applicative SYRTIS en mode SAAS.

Le présent avenant modifie la date de livraison définie à l'article 1.2. La nouvelle date de livraison est fixée au 6 octobre 2023.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230316-Imc1H10607H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/03/2023

Date de Publication: 16/03/2023

Pour extrait conforme, L'Adjoint au maire chargé de l'administration générale, de la sécurité publique et des affaires patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230316-Imc1H10607H1-AR Date de réception en Préfecture : 16/03/2023

Date de Publication : 16/03/2023